

atelier cité
architecture

édifice & matérialité

- 005** habitat individuel
- 015** habitat intermédiaire
- 025** habitat collectif
- 043** réhabilitations
- 057** kiosques & halles
- 085** passerelles & belvédères

Dominique Cico - Bruno Tonfoni
66, rue René Boulanger
75010 Paris, France
Tél: + 33 (0)1 42 03 30 04
Fax: + 33 (0)1 42 03 30 07
Courriel: atelier@citearchitecture.fr
Site internet: www.citearchitecture.fr

échelle de l'édifice et de sa matérialité.

Les questions portant sur l'édifice et sa matérialité, les modes constructifs et les enjeux environnementaux restent au centre de nos préoccupations et des problématiques auxquelles nous nous efforçons de rester attentifs.

Nos interventions prennent en compte les nécessités de transformation, d'adaptation et de réversibilité. Les propositions affirment leur enracinement à la géographie et aux paysages des lieux, osent un parti pris architectural, mais demeurent suffisamment souples pour intégrer des évolutions des programmes, de l'économie, des pratiques et des organisations sociales.

Cette attention passe bien entendu par la conception et le temps nécessaire à la construction dont nous assumons la conduite, tant elle est indispensable à la bonne exécution des décisions prise en termes de projet en concertation avec le maître d'ouvrage.

Elle passe aussi par l'implication des co-contractants et l'adéquation des leurs compétences respectives aux spécificités des projets.

Elle passe surtout par la synergie possible et nécessaire à la mise au point de réponses spécifiques et à la conduite d'études qui recherchent des réponses locales, accordées aux ressources disponibles.

Produire une architecture conjoncturelle déduites des circonstances est une nécessité et cela à tout point de vue, si la norme définit la règle le projet doit en permettre une « relecture adaptée » à chaque situation, qu'elle soit géographique, économique ou sociale.



habitat individuel



« Construire local : une architecture d'opportunité »

L'occupation humaine s'est d'emblée appuyée sur les ressources disponibles. Usages, climats, moyens et ressources disponibles localement ont réglé les modalités de son installation. Ce déterminisme a modelé les territoires, les adaptant sans les bouleverser dans un syncrétisme entre moyens, objectifs et territoire qui peut sembler à présent difficile à atteindre. Traditionnellement, dans ce contexte construire une nouvelle maison n'a longtemps pas été sujet à projet on bâtissait simplement, comme on l'avait toujours fait. Le temps permettait de parfaire l'archétype.

« Cuisine provençale » à Eygalières

Bouches-du-Rhône, 2002-2014

Maîtrise d'ouvrage: **Privé** • Architecte: **Atelier Cite architecture**
 • BET structure: **Ingénierie 84** • BET fluides: **Agibat 84** •
 Economiste: **Cabinet Morère** • Surface: **300 m2 shon** • Montant
 des travaux: **630 000 €ht**

Renouer avec les principes qui organisent l'architecture vernaculaire.

Nous proposons de renouer avec cette démarche dans la continuité de l'expérience acquise notamment dans le cadre d'Eygalières 1. En captant les énergies présentes, abandonnant le décor pour renouer avec les principes qui organisent l'architecture vernaculaire modelée par le climat et les ressources locales.

Composer avec le paysage de la parcelle, pour adosser la maison au nord au plus près d'une haie de chênes verts, de manière à la protéger des vents dominants tout en lui permettant de bénéficier d'une large vue sur le piedmont des Alpilles avec au premier plan le paysage de la clairière existante.

Adapter les dispositions des constructions traditionnelles en composant un édifice étroit, adossé au nord, ouvert au sud pour que chaque pièce bénéficie d'une orientation à la lumière du sud et au soleil.

Puiser les matériaux dans le registre local et cela notamment pour la réalisation de l'enveloppe (façades et toitures). Nous proposons d'utiliser la pierre même qui compose le massif des Alpilles et les murs de maçonnerie du village. La pierre ne se transportant pas elle est bien entendu locale, débitée en moellons massifs pour composer avec la couleur des paysages naturels et bâti. Blanche, elle s'oxydera pour s'approcher des nuances des barres rocheuses, en prenant au gré des heures et des saisons les teintes.

Enfin, compléter la maçonnerie de pierre calcaire par des volets et des tonnelles qui soulignent en filigrane l'architecture tout en prolongeant le paysage méridional de ce piedmont des Alpilles.

Ci-dessous et ci-contre :
«la cuisine provençale»





« Au pied du massif des Alpilles, d'allure traditionnelle vu de loin, mais contemporain dans les détails, ce mas... subtilement ordinaire... se fait oublier en secteur protégé »

Construire une maison individuelle à Eygalières en Provence au piedmont des Alpilles reste sans doute une gageure. Comment inscrire un édifice contemporain dans un site protégé et qui plus est dans le périmètre de protection d'un édifice classé bannière de la culture Provençale?

Les thèmes de dispositions et de matériaux propre à l'architecture vernaculaire afin d'inscrire le nouvel édifice comme le prolongement de la tradition constructive locale, rudimentaire et pragmatique.

La position d'Eygalières s'impose d'emblée au constructeur. Ici l'architecture traditionnelle est très éloquent sur son caractère provençal, dicté par les conditions naturelles prépondérantes plutôt qu'à la déclinaison de signes extérieurs d'un décor convenu. L'adéquation entre les usages, l'économie des moyens mis en œuvre a toujours guidé la construction vers l'efficacité et la sobriété plutôt que vers l'ostentation.

C'est l'alliance de ces principes qui a fondé la conception. Le projet s'est organisé autour de thèmes, de dispositions et de matériaux propres à l'architecture vernaculaire afin d'inscrire le nouvel édifice comme le prolongement de la tradition constructive locale, rudimentaire et pragmatique.



La maison dans le paysage à Eygalières

Bouches-du-Rhône, 1999-2001

Maîtrise d'ouvrage: **Privé** • Architecte: **Bruno Tonfoni** • Paysagiste: **Tim Boursier Mougéno** • BET structure: **Ingénierie 84** • BET technique: **Jean Philippe Garcia** • Economiste: **Cabinet Morère** • Surface: **300 m2 shon** • Montant des travaux: **500 000 €ht**



3]



Ci-contre : Plan du RDC 1], plan du 1er étage 2],
coupe transversale 3]

Ci-dessus : Le mas de nuit

livré

Ci-dessous : Entre ouverture sur le paysage et protection contre le soleil



Ci-dessous et de haut en bas :
Détail des volets bois, détail du pignon /
Vues de l'aménagement intérieur





habitat intermédiaire

« Favoriser des typologies
économiques en ressources
naturelles et urbaines »

Concours de maîtrise d'oeuvre, aménagement et construction d'un quartier durable Val Fleuri à Dôle

Jura, 2012

Maîtrise d'ouvrage: **Ville de Dôle , Oph Dôle** • Architecte/urbaniste
mandataire: **Atelier Cité Architecture** • BET vrd: **Sinbio** • BET structure:
Arpente • Economiste: **Ateec** • Montant des travaux: **3M €ht**



Ci-dessus : Vue de la voie de desserte des habitations

Il s'agit tout d'abord de proposer une alternative au pavillon isolé sur sa parcelle, en recherchant tout à la fois un logement individuel plus économe et plus urbain, qui articule clairement intimité et vie communautaire.

Nous proposons de regrouper les logements par unités de 5 à 7 logements qui du 3 au 5 pièces s'organisent sur deux niveaux, optimisant coefficient d'enveloppe et surface de toiture. La compacité obtenue indispensable à l'optimisation « thermique », permet d'atteindre les niveaux de consommation de la RT 2012 dans une économie qui optimise le ratio coûts de construction et consommation d'énergie. La densité retenue conforme au programme de l'opération [globalement 20 logements à l'hectare] peut sans doute être confortée en réduisant les superficies des « lots libres » et proposant d'aménager ce secteur sous la forme de maison de ville mitoyenne [sur des parcelles d'environ 300m²]. Cette approche présente plusieurs avantages :

- Tout d'abord optimiser économiquement l'aménagement des espaces publics,
- Réduire la taille des parcelles et donc l'impact économique des aménagements nécessaires à leur viabilisation
- Enfin optimiser le coût de construction en réduisant le coefficient d'enveloppe et donc la consommation énergétique des logements.



Ci-dessus : Vue du jardin d'enfant

« Une certaine modernité rurale »

Pour répondre à la demande des élus concernant l'aménagement d'un délaissé, nous proposons de reconduire une forme urbaine existante sur une parcelle mitoyenne tant, après analyse, son efficacité est grande au regard des problématiques observées.

La ferme de Saint Nom propose un type d'habitat singulier, ménageant urbanité, intimité et vie communautaire. Sa morphologie propose une réelle alternative à la maison individuelle, alternative à la fois économe en territoire et en énergie [coefficient d'enveloppe optimisé] et offrant une réelle diversité de types de logements.

Cette forme urbaine fait converger recherche d'urbanité et habitat durable.

Hybride, elle regroupe différents types de logements [du studio au 6 pièces], là où le pavillon ne propose bien souvent qu'un seul type.

Compacte, elle permet de ménager l'intimité du logement individuel tout en consommant moins de sol et moins d'énergie.

Intermédiaire [entre individuel et collectif] elle permet de proposer une gamme de services qui serait celle de la maison plurifamiliale.

Les clos déduits de la ferme de Saint-Nom s'inscrivent naturellement dans le prolongement des lieux existants, tirant au mieux parti des ressources disponibles, confortant centralité et dessin des espaces publics, aménageant des espaces de transition entre espace communautaire [public et semi-public] et des espaces privés intimistes.



Aménagement d'une zone stratégique en centre-village à Saint-Nom-La-Bretèche

Yvelines, 2011

Maîtrise d'ouvrage: **Ville de Saint-Nom-La-Breteche** • Architecte/urbaniste mandataire: **AtelierCitéArchitecture** • BET vrd: **Ateveingenierie** • Paysagiste: **Cap paysages** • Scénographe lumière: **Herve Audibert** • Surface: **2 ha** • Montant des travaux: **750 000 €ht pour l'espace public**



Ci-dessus : Principe d'organisation pour une forme urbaine hybride

1. La ferme de Saint-Nom
2. Le pôle sportif
3. Proposition d'un habitat hybride alternative à la maison individuelle



Ci-dessus : Plan masse de l'opération reprenant le principe d'organisation autour d'une cour centrale à l'image de la ferme de Saint Nom / Vue depuis la terrasse d'un logement vers la cour centrale

« **Infléchir les habitudes sans bouleverser les règles établies** »

Le site proposé pour l'implantation d'environ 40 nouveaux logements est emblématique de la mutation des franges de l'agglomération parisienne. En limite du territoire aggloméré, cette urbanisation récente de terrains agricoles occupe le paysage : pavillons (réalisés de 1970 à 1990) de faible hauteur, tout au plus r+1 plus combles, implantés sur un parcellaire régulier issu du remembrement de terres agricoles.

Le contexte du projet d'aménagement en définit les contours, la densité et la morphologie : il s'agit d'une part de prolonger l'urbanisation de ce récent quartier d'Issou, de le compléter, en infléchissant sans bouleverser les règles établies :

- Affirmer la continuité de grands îlots jardinés et les liens entre logements et nature.
- Ménager l'intimité des logements et des jardins.
- Valoriser la vocation résidentielle du quartier.

Tout en affirmant d'autre part le statut de ville-porte du PNR du Vexin Français :

- Aménager le logement individuel et le rendre plus économe [moins consommateur de sol et énergétique] en regroupant plusieurs logements dans une même enveloppe : maisons plurifamiliales.
- Conforter l'armature végétale et les continuités écologiques
- Ménager l'espace de la voiture et celui du piéton en continuité des espaces publics de la ville et des jardins.

Construction de 40 logements et de 51 places de parking rue des Hautes Frileuses à Issou

Yvelines, 2010

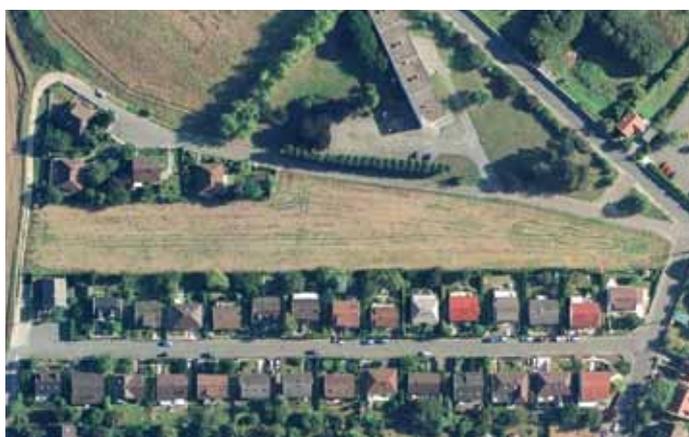
Maîtrise d'ouvrage: **Immobilière 3F** • Architecte/Urbaniste, Mandataire: **Atelier Cité Architecture** • BET TCE: **Y ingénierie** • Performance énergétique: **BBC** • Surface: **31897 m2 shon** • Montant des travaux: **4,46M €ht**





Ci-contre et ci-dessus :
Organisation sous la forme de pavillons
comprenant de 2 à 4 logements

« Semblables et différents »



Ci-dessus :
Vue perspective des futurs pavillons /
Photo aérienne de la parcelle aujourd'hui
et de la parcelle intégrant le projet de
8 pavillons



Construction d'environ 32 logements individuels sociaux à Villiers-sur-Orge

Essonne, 2007-2009

Maîtrise d'ouvrage: **Immobilière 3F** • Architecte/Urbaniste, Mandataire: **Atelier Cité Architecture** • Économiste: **Ateec** • BET structure: **Icbat** • Fluides: **Hydraéco** • Performance énergétique: **BBC** • Surface: **2 650 m² shon** • Montant des travaux: **3,6M €ht**

De grands pavillons regroupant 4 logements. Afin de concilier forme urbaine et efficacité thermique, nous préconisons de regrouper les logements par quatre, composant ainsi de grands pavillons dont les dimensions doivent permettre une inertie thermique garantissant un bilan énergétique favorable. Typologie peu fréquente en Ile-de-France, mais habituelle en Europe du nord et de l'Est.

La « fragmentation » issue de ce dispositif atténue la frontalité des maisons de villes mitoyennes, la densité ou la « raideur » qui aurait pu être dissuasive et cela notamment pour des riverains qui restent en général peu enclins à l'accueil de nouveaux voisins.

Ces grandes maisons regroupent au plus 4 appartements :

- **De grands appartements situés au rez-de-chaussée et bénéficiant d'un jardin,**
- **De petits (2 et 3 pièces) en étage ouvrant sur des terrasses privatives.**
- **Les dimensions et l'organisation des façades, la palette des coloris proposés pour les murs, les clôtures contribuent à renforcer le caractère de chaque pavillon.**

Pour parfaire ce dispositif nous proposons de disposer les entrées, les pièces de services (salles de bains, cuisine et toilettes) au nord, les séjours et une partie des chambres au sud. Ce dispositif permet :

- d'optimiser le rapport entre orientation et dimensions des ouvertures.
- de conforter l'aménagement du site et son articulation avec l'existant en disposant les séjours et les lieux de « domesticité » au sud sur jardin, les entrées au nord sur la voie existante.

Si le gabarit des pavillons (r+1), la forme des toitures, leurs silhouettes contribuent à leur insertion, les toits permettent aussi de créer un volume utile isolé collaborant à la fois à l'isolation thermique de la toiture et permettant d'abriter si l'option en est retenue une ventilation double flux, qui ne peut que conforter l'efficacité calorifique des constructions.

Le thème de l'enveloppe thermique renforcée peut-être reconduit au niveau des façades. En effet, peut-on encore construire aujourd'hui sans rechercher la plus grande efficacité en termes d'isolation thermique ?

Peut-on à ce titre ne pas retenir un principe d'isolation par l'extérieur en continuité de menuiseries efficaces et d'occultations ? Nous proposons de retenir le principe d'une isolation et d'une vêtue extérieure en terre cuite qui permet un large choix de coloris et de matières donc une adaptation fine à la palette existante (d'enduit et de pierre). Cette préconisation permet aussi (en fonction du type d'isolant mis en œuvre) d'améliorer aussi le confort d'été.



habitat collectif



« Cette maison sera très habitable
... et surtout très meubleable »

– Honoré de Balzac



D'emblée la complexité de la situation urbaine impose une démarche tendant vers la recherche de réponses simples et pérennes adaptées à la dimension domestique des espaces et des volumes à concevoir, usages, habitabilité, éclairage et vues.

Si le site appelle une adéquation du bâti aux formes urbaines existantes de manière à articuler un paysage urbain contrasté, aussi bien en termes de gabarits que d'architectures.

En contrepartie, cette complexité urbaine ne doit pas pour autant pénaliser l'habitabilité.

Bien au contraire nous nous sommes attachés à en simplifier l'enveloppe et cela en réalisant là un bâtiment normalement constitué, aux formes habitables, bien distribué et éclairé, isolé par l'extérieur et recevant sur toutes les façades directement exposées aux intempéries un avant mur en briques de parement.

Démolition d'un bâtiment à usage de bureaux et construction d'environ 27 logements et d'un local d'activités au 115 boulevard de la Villette

Paris , 2013

Maîtrise d'ouvrage: **Paris Habitat-Opac** • Architecte/Urbaniste, Mandataire: **Atelier Cite Architecture** • BET TCE: **Sogeti** • Performance énergétique: **H&E** • Surface: **2 852 m2 shon** • Montant des travaux: **3,8M €ht**

Ci-contre et ci-dessus : Vue perspective depuis le boulevard de la Villette / Vue axonométrique du coeur l'îlot permettant d'appréhender la relation du projet au bâti existant



RDC



R+1

R+3



R+9





Construction de 17 logements sociaux et 17 places de stationnement à Montmagny

Val d'Oise, 2012

Maîtrise d'ouvrage: **Immobilière 3F, Ville de Montmagny** • Architecte/
Urbaniste, Mandataire: **Atelier Cité Architecture** • Économiste de la
construction: **Ph Talbot & Associes** • BET structure: **Evp Ingénierie** • BET
fluide et hqe: **Wor Ingénierie** • Performance énergétique: **BBC** • Surface:
1139 m² shon • Montant des travaux: **2,085M €ht**

« Oser le pittoresque
Qui, par sa disposition originale, son
aspect séduisant, est digne d'être
peint : Rue pittoresque.

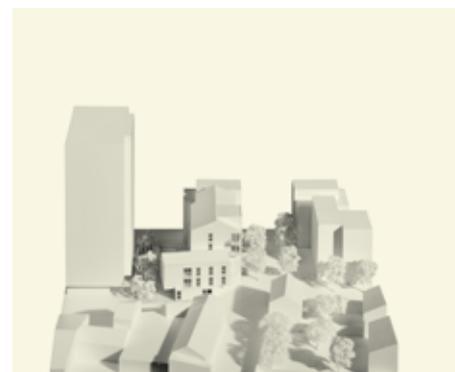
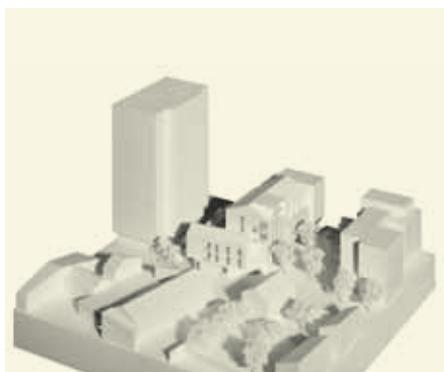
La parcelle retenue formant l'angle des rues Gambetta et du château participe d'un large projet de renouvellement urbain qui vise à recomposer le centre de Montmagny.

Cette parcelle articule un paysage composite issu d'une histoire qui a bouleversé la structure urbaine et paysagère du bourg qu'a connu et peint Maurice Utrillo en son temps. Le bâtiment à concevoir doit participer à l'affirmation de la continuité urbaine et à l'émergence d'un paysage renouvelé entre urbanisme de « grand ensemble » et tissus de faubourg.

Il instaure un gabarit nouveau cherchant à organiser la transition entre ce qui existe et ce que sera demain le centre-ville de Montmagny.

Deux corps de bâtiments sur un socle participent de ce dispositif qui articule les gabarits contrastés des rues Gambetta et du Château. Il participe tout autant de la mise en scène de cette angle de rue qui devient un motif singulier du centre ville de demain.

Le socle quant à lui participe tout autant de la mise à distance des appartements du rez-de-chaussée, qu'à la gestion du nivellement qui permet aux piétons d'accéder de plain-pied, alors que l'accès au stationnement en sous-sol profite de la dénivellé.



Ci-contre et ci-dessus : Vue perspective du projet / Maquette d'étude permettant de mesurer le rapport de proportion du projet avec la tour et les habitations pavillonnaires existantes

« Affirmer et souligner l'architecture de la ville... en recherchant une cohérence avec les avoisinants... »

Construction de 36 logements collectifs sociaux et de 800m² de commerce, Îlot cœur sud à Garges-Lès-Gonesse

Val d'Oise, 2009

Maîtrise d'ouvrage: **Immobilière 3F** • Architecte/Urbaniste, Mandataire: **Atelier Cité Architecture** • Économiste de la construction: **Ateec** • BET TCE: **Noble ingénierie** • Performance énergétique: **BBC** • Surface: **3 600 m² shon** • Montant des travaux: **5,5M €ht**



Ci-dessus : Vue perspective / Le projet venant compléter et refermer l'îlot

Force est de constater que le vieillissement des quartiers et les pathologies chroniques qu'ils supportent doivent cependant nous amener à nous interroger sur la pertinence des modes opératoires retenus et la pérennité des matériaux et des mises en œuvre que les budgets dévolus à ce type d'opérations autorisent.

Si l'aménagement des espaces extérieurs laisse espérer une certaine pérennité, la « rénovation » des façades et le recours massif à des bardages ou à des vêtements extérieurs doit-il être considéré comme satisfaisant ?

L'intervention proposée illustre cette question. Le précédent « emballage » date de 1983 ou de 1984, alors que les bâtiments ont été livrés en 1969. Comment ne pas, et cela en toute bonne foi, répéter la même erreur ?

De quelle manière s'assurer de la pérennité des matériaux et des mises en œuvre proposés ? La question de l'économie du projet, des financements, et de leur fractionnement doit être posée. De quelle manière proposer un investissement certes plus conséquent, mais garantissant à 30 ans un simple nettoyage et non une rénovation. N'est-ce pas l'essentielle et liminaire question en termes de développement durable ?

Il s'agit avant tout de s'assurer que l'économie du projet se portera essentiellement sur la pérennité.





 **PROJET LAUREAT**

Construction de 40 logements et 40 places de stationnement à La Ferté-sous-Jouarre

Seine-et-Marne, 2008-2011

Maîtrise d'ouvrage: **Immobilière 3F, Ville de la Ferté-sous-Jouarre** •
Architecte/Urbaniste, Mandataire: **Atelier Cité Architecture** • Économiste
de la construction: **Ateec** • BET structure: **Aval consultant** • BET hq: **Csd
azur** • BET fluide: **Hydraéco** • Performance énergétique: **THPE** • Surface:
3 100 m² shon • Montant des travaux: **3,8M €ht**

« Une architecture contemporaine et un confort contemporain »

Il nous faut donc projeter une architecture contemporaine, un confort contemporain, un programme actuel, mais en valorisant quelques signes du vocabulaire utilisé, pour en quelque sorte les promouvoir et par conséquent, valoriser le lieu. Nous n'avons donc pas souhaité des formes aux enveloppes dispendieuses, mais un bâtiment normalement constitué, bien distribué, isolé par l'extérieur recevant sur toutes les façades directement exposées aux intempéries un avant mur en terre cuite.

Prolonger et conforter le parc existant

Les constructions nouvelles prévues si elles doivent transformer durablement paysages et vues, ne doivent pas pour autant déqualifier le parc de la fontaine au pigeon qui organise ce site. Nous proposons d'en étendre le « principe » pour y intégrer la parcelle proposée au concours. Et dans ce qui pourrait en apparaître comme une extension installer 3 pavillons bénéficiant et dialoguant avec un paysage déduit du paysage existant.

Insertion du programme dans le site et choix d'implantation au regard de la démarche environnementale

L'implantation des bâtiments sur la parcelle répond de manière transversale aux préoccupations environnementales afin d'optimiser la conception du projet et de la forme urbaine qu'il participe à affirmer.



Ci-dessus et de haut en bas :

Les trois pavillons implantés dans la végétation /
Vue du jardin intérieur commun aux trois pavillons

« la grande difficulté de l'architecture contemporaine est d'atteindre à un détail d'informations formelles qui aient la richesse des solutions patrimoniales. » Paul Chemetov

Concours pour la construction de 60 logements en deux bâtiments à Paris 13ème

Seine, 2007

Maîtrise d'ouvrage: **Semea 15** • Architecte/Urbaniste, Mandataire: **Paul Chemetov** • Architecte/urbaniste associé: **Atelier Cite Architecture** • BET TCE: **Trouvin** • Performance énergétique: **BBC** • Surface: **4 400 m² shon** • Montant des travaux: **6,79M €ht**



Les constructions nouvelles prévues sur la rue des Longues Raies, si elles doivent ajouter à la diversité des épannelages et des textures, ne doivent pas pour autant déqualifier les deux générations de bâtiments qui occupent le site

L'îlot de deux hectares occupé par les 450 logements de l'OPAC, pourtant construit en une mosaïque de barres et de tours, parce qu'il est enchâssé dans le tissu périphérique parisien est comme domestiqué et par cela même, apprécié par ses habitants.

Les constructions nouvelles prévues sur la rue des Longues Raies, si elles doivent ajouter à la diversité des épannelages et des textures, ne doivent pas pour autant déqualifier les deux générations de bâtiments qui occupent le site ; ceux des années 60 réalisés sous la direction d'André Brelet comme le groupe Blanqui-Courlebarbe de la même décennie et ceux de la deuxième génération (années 70) qui sont installés en redans sur la rue Cacheux.

Il nous faut donc projeter une architecture contemporaine, un confort contemporain, un programme actuel, mais en valorisant quelques signes du vocabulaire utilisé, pour en quelque sorte les promouvoir et pour conséquent valoriser l'existant, d'autant plus que tout l'îlot va être résidentielisé. Nous n'avons donc pas souhaité des formes enveloppes dispendieuses, mais un bâtiment normalement constitué, bien distribué, isolé par l'extérieur recevant sur toutes les façades directement exposées aux intempéries un avant mur en briques de parement. Les attiques que rendent nécessaires le règlement d'urbanisme et le respect des prospectus qu'il fixe, seront revêtus de zinc sur tasseaux, ainsi les volumes de la rue Cacheux prolongeront leur mouvement en retour sur la rue des Longues Raies.

Nous avons accordé une grande importance aux socles qui sont en béton texturé anti-graffiti ainsi qu'au traitement des halls d'entrée qui s'ouvrent sur les voies périphériques. Les façades sud et ouest qui donnent sur les jardins bénéficient de balcons continus recevant en partie avant des capteurs solaires et photovoltaïques. Les fonds des balcons sont en panneaux bois sur ossature recevant des menuiseries en bois. Le petit bâtiment situé sur la rue des Longues Raies concentre toutes les difficultés du projet puisqu'il est adossé à un immeuble de 14 niveaux, qui doit permettre le passage d'une rampe de parking, réactivée par la suppression de la rampe intérieure au jardin.



Enfin, il doit recevoir en toiture une nouvelle chaufferie. Si cette solution était adoptée, elle supprimerait un logement car les prospectus réglementaires l'exigent ; Ne vaudrait-il pas mieux se raccorder au réseau de la CPCU ?

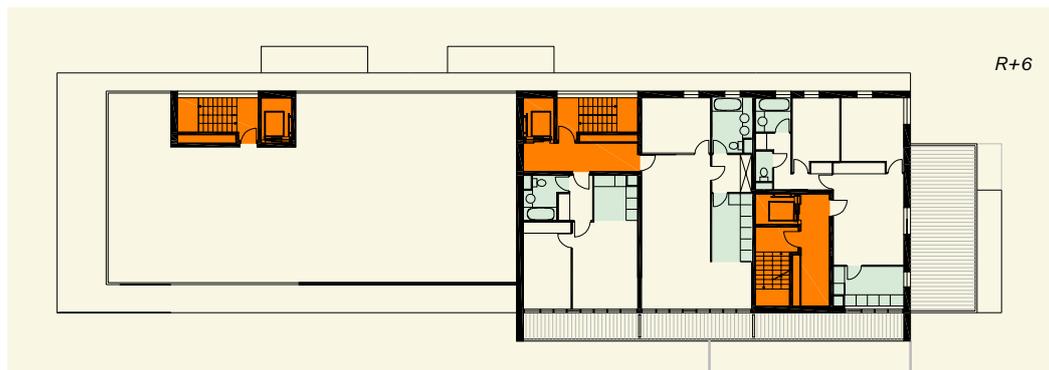
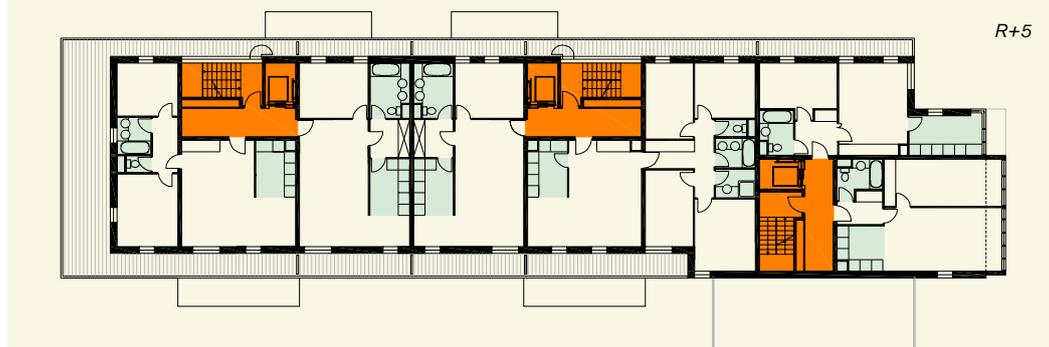
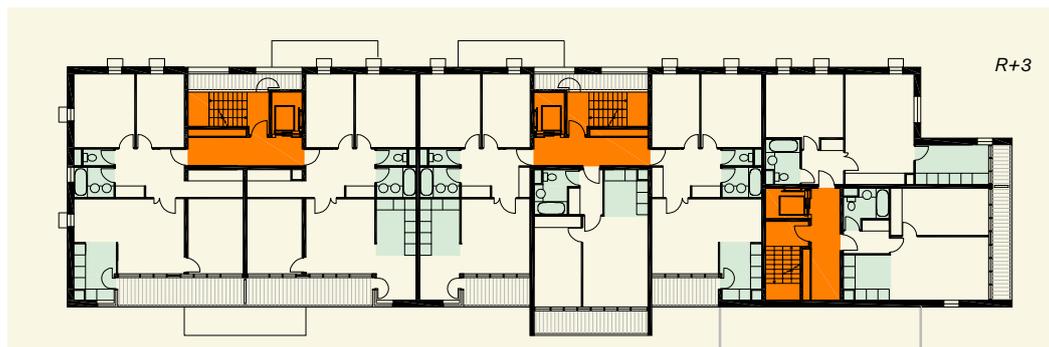
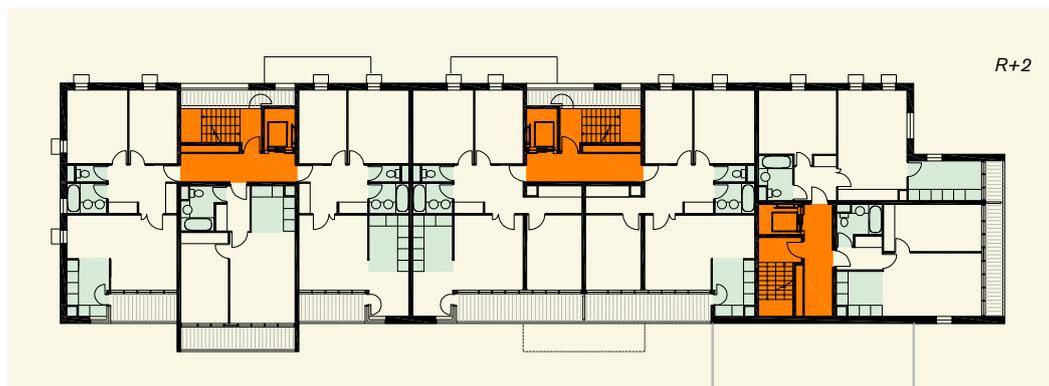
Mais en tout cas et quelque soit la solution retenue, nous avons tenu à ce que ce bâtiment soit composé à partir des mêmes éléments que son voisin. Car il est bien certain que des bâtiments plus jeunes de quarante ans que leurs aînés dureront – compte tenu de leur qualité de construction - plus longtemps.

Il faut donc penser qu'un jour de nouveaux bâtiments viendront se substituer aux tours et qu'il ne faudrait pas que nos bâtiments qui jouent le rôle de passeurs au même titre que des témoins dans une course, rendent difficile l'évolution naturelle de l'habitat de cet îlot Parisien. C'est une diversité compatible qui est la marque dominante du charme parisien. Il faut là aussi y contribuer.

Enfin, s'agissant d'une opération de logements il faut à tour de moins que ceux-ci soient habitables. Si nous avons respecté strictement les dimensions minimales que fixe le programme on remarquera que nos partitions rendent possible l'ameublement, prévoient la place des rangements et permettent aux familles de manger dans la cuisine. Les halls d'étage gardent une forme simple, et sont naturellement éclairés. Enfin, en dépit de la qualité constructive de notre proposition nous avons réussi à contenir le budget en dessous de l'enveloppe fixée, permettant ainsi les mises au point que souhaiterait le maître d'ouvrage.

concours

Ci-dessous : Plan d'aménagement des principaux niveaux du bâtiment principal / La façade Sud et ses loggias donnant sur le jardin en coeur d'îlot





« la grande difficulté de l'architecture contemporaine est d'atteindre à un détail d'informations formelles qui aient la richesse des solutions patrimoniales » Paul Chemetov

Construction de deux immeubles de logements site Boucicaut à Paris 15ème

Seine, 2005

Maîtrise d'ouvrage: **Semea 15** • Architecte/Urbaniste, Mandataire: **Paul Chemetov** • Architecte/urbaniste associé: **Atelier Cite Architecture** • BET TCE: **SNC Lavalin** • Performance énergétique: **BBC** • Surface: **7 500 m²** shon • Montant des travaux: **9M €ht**

La composition pavillonnaire de l'hôpital Boucicaut ne souffrait à l'origine qu'une exception à la symétrie pittoresque de son parti : la chapelle, avec ironie, voisinait la haute cheminée de la chaufferie et le ciel de leur horizon commun.

Les angles des rues de Lourmel et Lacordaire étaient vides, deux petits bâtiments couverts en croupe ouvraient à la vue, depuis la rue de la Convention, l'axe des deux jardins latéraux aux pavillons Lenègre et Villain.

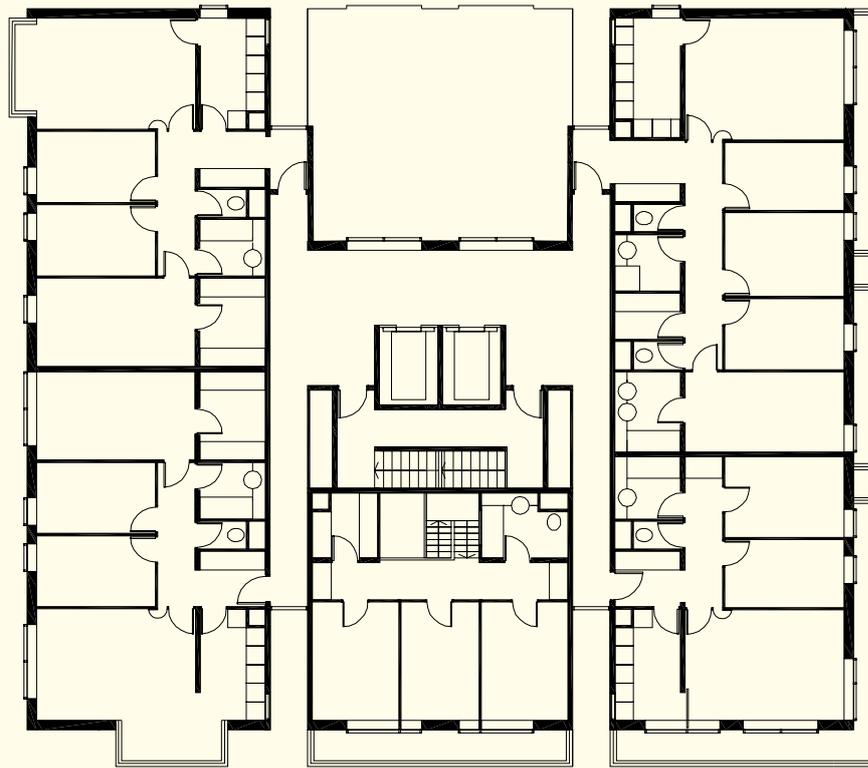
Aujourd'hui que les démolitions ont dégagé ce qui mérite d'être conservé de la composition initiale, il nous faut à nouveau traiter les angles des deux rues latérales.

Tout en affirmant des percées à partir de la rue de la Convention, deux plots d'angle bâtis vont flanquer le pavillon central, maintenant occupé par une école.

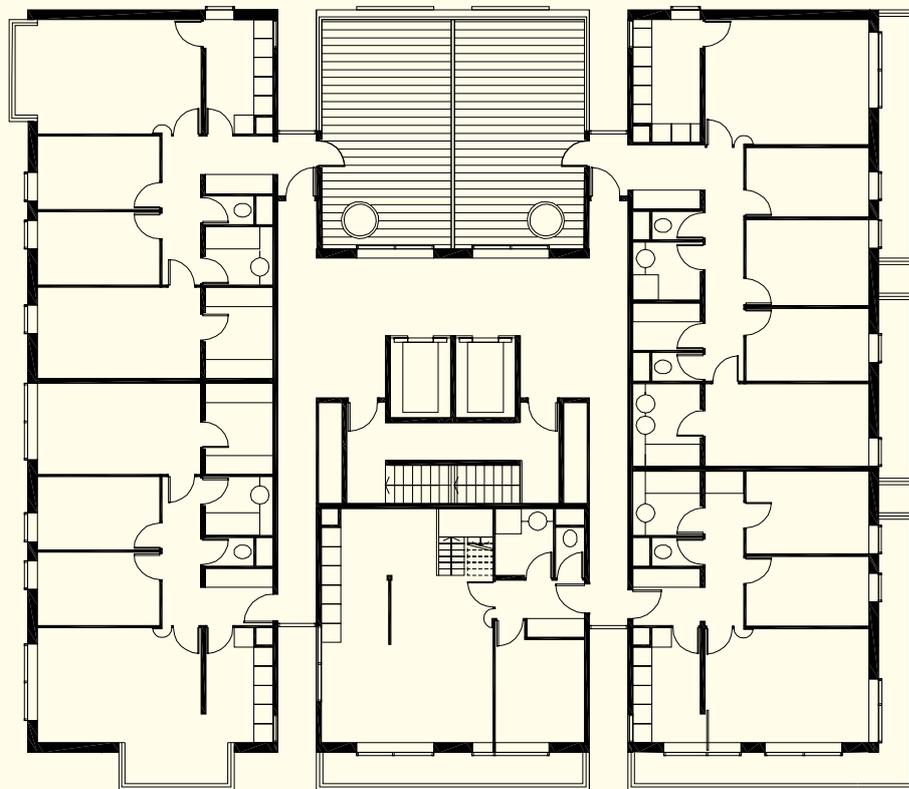


Ci-contre :

Vues perspectives des deux immeubles depuis la rue de la Convention



R+2



R+4

Ci-dessus et de haut en bas :
Plan du R+2 / Plan du R+4



réhabilitations



Ci-dessus : Vue du pignon réhabilité et de son mur végétalisé

« Transformer c'est valoriser »

La volonté du maître d'ouvrage de faire de cette opération une opération pilote HQE a conduit à penser la requalification du 181 avenue Jean Jaurès comme la réhabilitation d'un bâtiment humble et digne et à déduire de la simplicité de la situation un mode d'intervention à sa mesure.

Conçu initialement comme un édifice anonyme (il faisait partie d'un alignement), il se trouve aujourd'hui à l'angle de ce qu'un projet de recalibrage de l'avenue Jean Jaurès à présent abandonné a constitué comme une place.

Valoriser cette « nouvelle donne urbaine » a permis d'affirmer la position singulière de ce bâtiment de faubourg sur l'avenue : cette péripétie de la constitution de la ville est affirmée comme un fait singulier et valorisé, par l'aménagement d'une nouvelle façade ouverte sur la place et végétalisée.

Enfin la géométrie régulière de la parcelle, propice à une distribution claire et rationnelle de l'immeuble et des logements a permis d'en optimiser les qualités.

Réhabilitation d'un immeuble de 10 logements et d'un local d'activités au 181 avenue Jean Jaurès à Paris 19ème

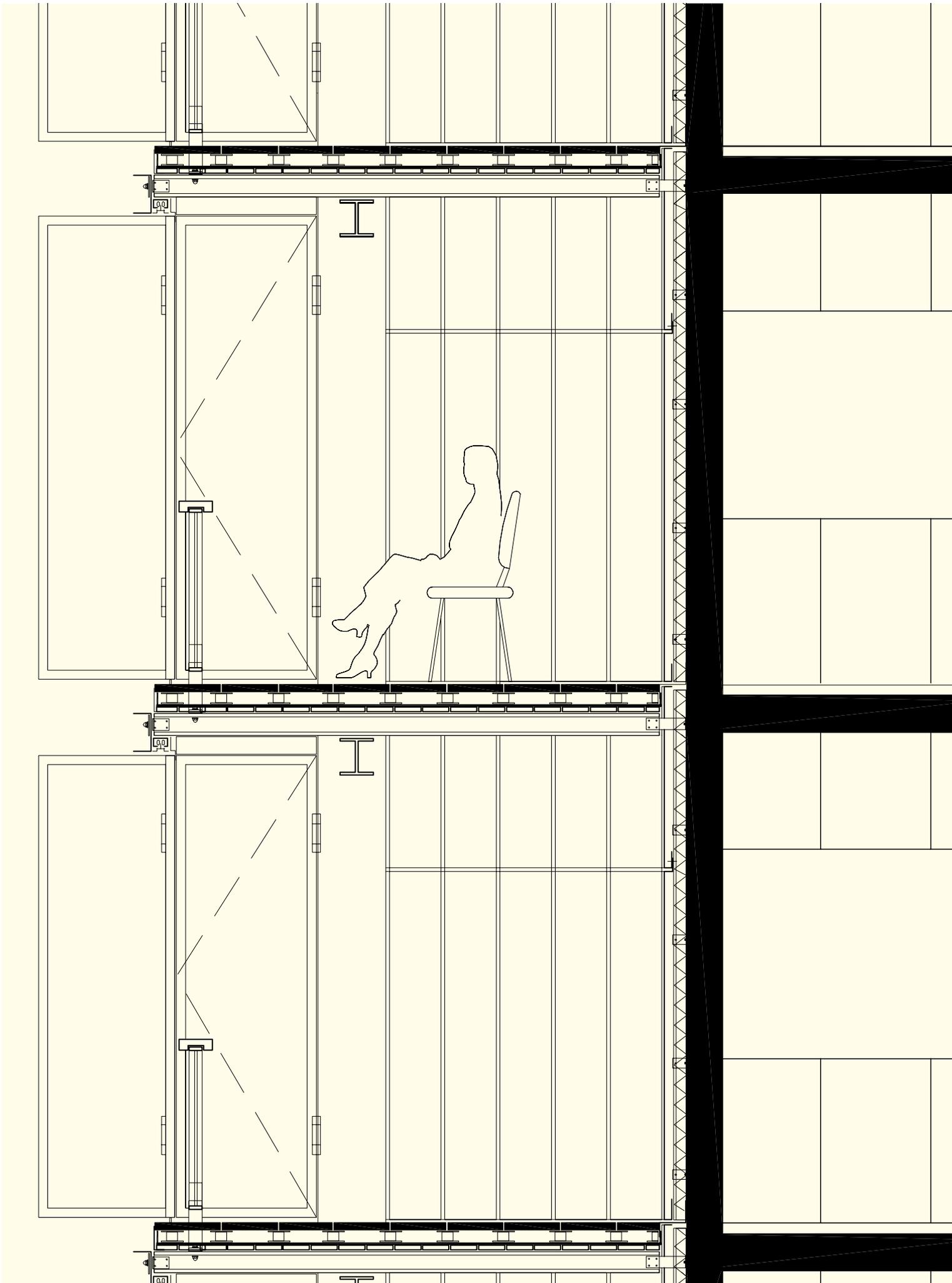
Seine, 2003-2007, opération Pilote HQE

Maîtrise d'ouvrage: **SIEMP, CSTB** • Architecte/Urbaniste, Mandataire: **Atelier Cité Architecture** • Économiste: **Ateec** • BET structure: **Icbat** • BET fluides: **Hydraéco** • Acousticien: **Peutz Et Associes** • Surface: **1 450 m² shon** • Montant des travaux: **1,4M €ht**



Ci-dessus :

Vue du pignon avant réhabilitation, la courette révélée par l'implantation des nouvelles constructions en retrait





Ci-haut : Vue des balcons et jardins d'hiver
Ci-contre : Coupe sur les jardins d'hiver



Ci-contre : Vue de l'entrée et de l'accueil du syndicat

Ci-dessus : Le local, une ancienne imprimerie, avant réhabilitation

Réhabilitation des locaux du syndicat national d'enseignement supérieur, 78 rue du Faubourg St. Denis, à Paris 10ème

Seine, 2002-2006

Maîtrise d'ouvrage: **Syndicat National D'enseignement Supérieur**
 • Architecte/Urbaniste, Mandataire: **Atelier Cité Architecture** • BET structure: **Groupe Alto** • Surface: **300 m² shon** • Montant des travaux: **130 000 €HT**

« Fenêtre sur cour »

Composée de deux édifices de hauteur différente au RdC et qui ont été réunis au cours des temps, la façade existante de la cour est très hétéroclite.

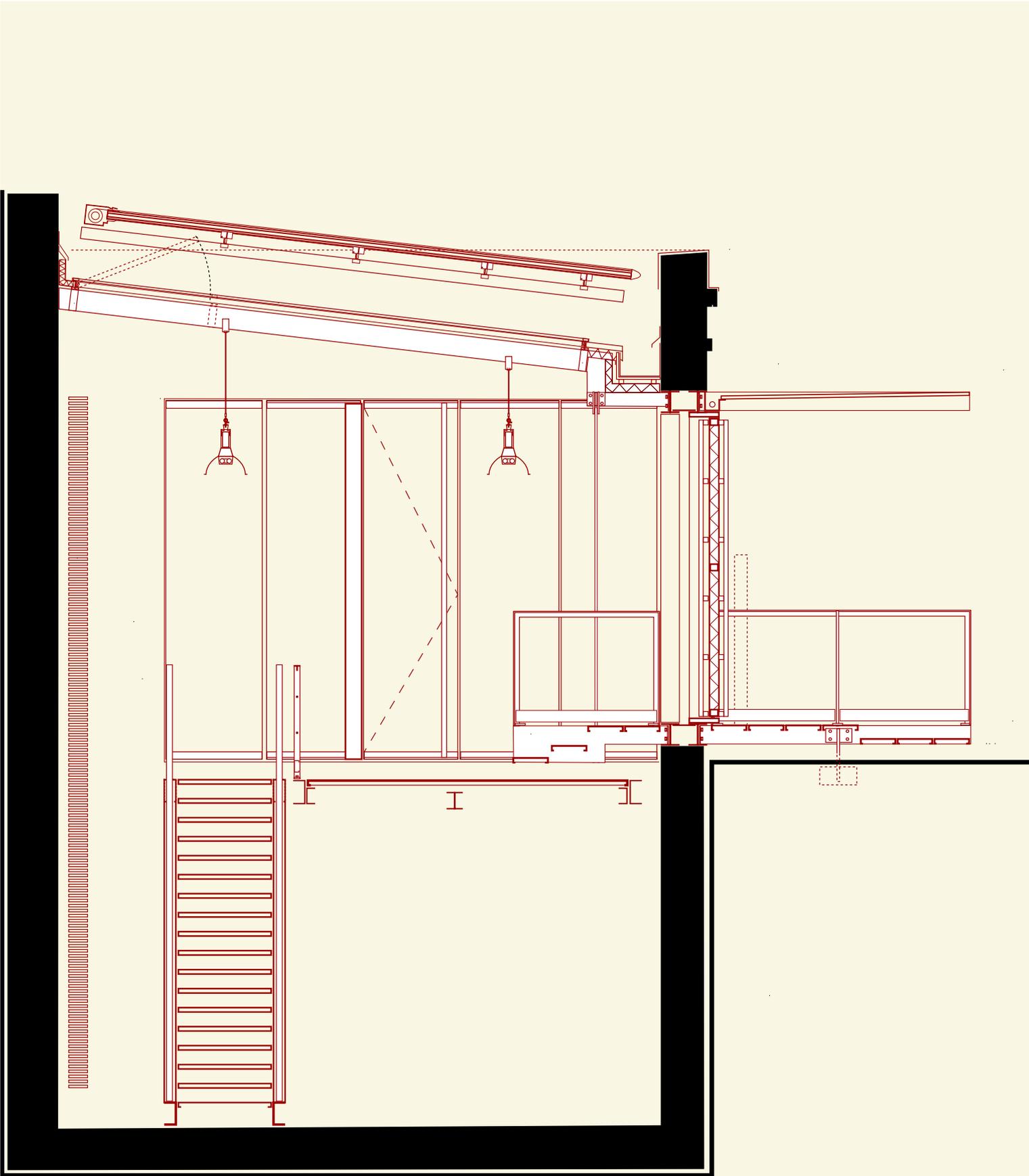
Nous avons maintenu les parties maçonnées structurelles en régularisant le dessin des menuiseries et ouvertures, afin de créer une cohérence sur l'ensemble de la façade en réunifiant dans une même écriture architecturale les divers éléments.

La façade sur cour projetée est constituée de volumes vitrés et de volumes pleins sur une menuiserie métalliques aux montants fins (assemblage de fer plat et de cornière proches des menuiseries utilisées dans les ateliers parisiens). Les parties pleines revêtues en acier inox sont pivotantes pour assurer l'aération.

La façade sur le passage est constituée de la même manière que celle de la cour avec une partie fixe vitrée et une partie pivotante vitrée pour l'aération.

Le jardin est laissé en l'état dans son aménagement actuel. Les pavés demeurent en l'état. Une passerelle avec sol métal et main courante inox permet l'accès en passant au dessus des pavés, bordures granit et terre végétale sans qu'il soit nécessaire de les modifier.







Ci-dessus :
La façade réhabilitée

Ci-contre : Coupe sur l'entrée



 **PROJET LAUREAT**

Projet de requalification de la « Filature » de Ronchamp

Haute-Saône, 2013-2020

Maîtrise d'ouvrage: **Communauté De Communes Rahin Et Chérimont**
▪ Architecte/Urbaniste, Mandataire: **Atelier Cité Architecture** ▪ BET vrd:
Sinbio ▪ BET déplacement: **Veloplan** ▪ Programmation et développement
économique: **Urban** ▪ Economiste: **ATEEC** ▪ BET Structure: **Evp Ingénierie**
▪ Surface: **200 ha** ▪ Montant de travaux: **4,5M €HT**



« Pas de mémoire sans avenir »

Mettre en résonance singulier et quotidien

La chapelle Notre Dame du Haut marque irrémédiablement l'identité de Ronchamp, le nom de la commune et celui de l'œuvre de Le Corbusier ne sont-ils pas définitivement associés?

Avec 80 000 visiteurs par an (60% d'étrangers), ce sont autant de personnes qui traversent et parcourent les rues du centre. Fréquentation que le classement au patrimoine mondial de l'Unesco ne pourra sans doute qu'accroître.

La reconversion de la friche de la Filature à Ronchamp offre l'opportunité de mettre en résonance, la chapelle et le bourg, le quotidien et le singulier, la règle et l'exception.

Recycler pour transformer :

Dans cet objectif tout projet doit se saisir de cette opportunité pour atteindre une réelle diversité : amorcer la reconversion du site et renouveler les fonctions, en développant à la fois activités économiques et culturelles, loisirs et tourisme. Il ne s'agit pas tant de reconstruire que de s'appuyer sur ce qui existe pour l'ajuster et en déduire de nouveaux usages, par une succession de bris-collages et d'adaptations concertées et organisées dans le temps.

S'ajuster aux territoires pour agir simplement :

Il s'agit encore une fois d'agir avec simplicité et de rechercher des usages compatibles avec les espaces à réaffecter, de manière à minimiser les travaux nécessaires.

Les réponses apportées doivent être proportionnées au caractère du site et cela notamment en termes de développement durable. L'objectif d'aménager là un éco-quartier ne vaut qu'en prenant la mesure du territoire ; la question de la densité doit par exemple être questionnée au regard des densités existantes ; le statut de l'automobile aussi doit être abordé en prenant la mesure des possibilités locales en termes de déplacements.

Il est donc essentiel de prendre la mesure de la situation pour en déduire les moyens d'y répondre en ajustant objectifs et outils à la situation. De cette adéquation dépend en grande partie la réussite des actions qui pourront être menées : la recherche d'un équilibre entre ambition et possibles restera la base de notre travail.

Ci-dessus et ci-contre :

Vue de la «Filature» réhabilitée et sa relation avec la Chapelle Notre Dame du Haut de Le Corbusier / La «Filature» aujourd'hui 1] et le projet de réaménagement 2]

1]



2]







Ci-dessus et ci-contre:
La cour des artisans / Le site de la
« Filature » depuis la voie verte



Ci-contre et ci-dessous:
Principe de surélévation reprenant
le gabarit et la forme des
constructions Haussmanniennes/
Vue perspective depuis le
boulevard Auguste Blanqui

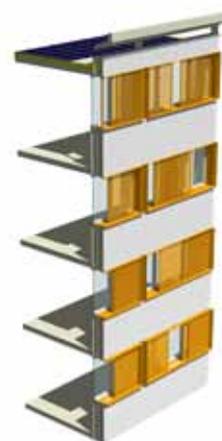
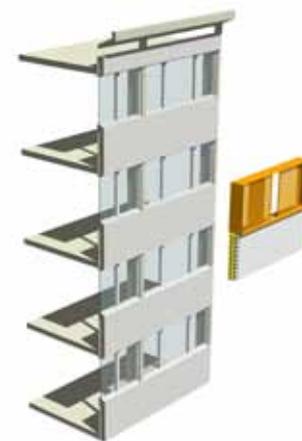


Réhabilitation du groupe Glacière/ Daviel - Rénovation et surélévation de 752 logements en milieu occupé à Paris 13ème

Seine, 2008

Maîtrise d'ouvrage: **Paris Habitat** • Architecte/Urbaniste, Mandataire: **Atelier Cité Architecture** • BET TCE: **Sogeto** • Nombre de logements: **752** • Montant de travaux: **25,5M €HT**

« Les temps changent, il ne s'agit plus une nouvelle fois de tout bouleverser mais de conforter et d'établir durablement »



Ci-contre:
Principe d'intervention sur les façades



halles et kiosques



Ci-dessus : Le pavillon d'accueil de nuit
Ci-contre : Principe structurel du kiosque
1] Toiture et revêtement métallique 2]

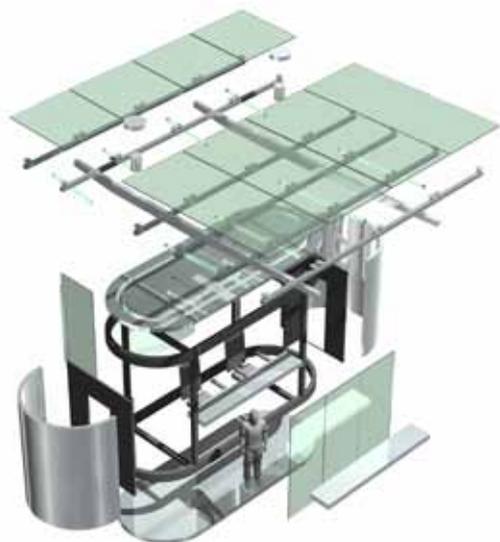
« Tout objet à créer impose à la base une idée constructive, spontanément l'homme le constructeur le voit dans l'espace complètement fini, les matériaux qu'il connaît l'ont inspiré, le parti est déterminé » – Jean Prouvé

Conception et détails constructifs sont déduits de la matière et de ses exigences. De la structure aux détails de l'aménagement intérieur, le projet décline l'inox et plus généralement le métal : enveloppe extérieure en verre et inox ; couverture conçue comme un ouvrage de chaudronnerie en inox ; doublage, cloison, porte et faux plafond en tôle métallisée laquée ; habillage des convecteurs et de la climatisation en tôle perforée pliée à façon ; poutres, pannes et connecteurs de la marquise en inox ; banque intérieure et extérieure, quincaillerie en inox.

Pour limiter le temps d'intervention sur site, l'ensemble des terminaux (éclairage, chauffage, climatisation) ainsi que les réseaux ont été installés en atelier. De la sorte, quatre jours ont été nécessaires à la mise en place du kiosque avenue de Breteuil, suite à deux mois d'études et de fabrication en atelier.

De cette manière, c'est à dire en expérimentant ses conceptions de l'architecture et de la construction, ce projet est en quelque sorte un hommage rendu à Jean Prouvé.

2]



1]



Pavillon d'accueil de la Manufacture française des pneumatiques Michelin, Avenue de Breteuil, à Paris 7ème

Seine, 2000-2002

Maîtrise d'ouvrage: **Manufacture française des pneumatiques Michelin**
 • Architecte/Urbaniste, Mandataire: **Atelier Cité Architecture** • BET
 structure: **Groupe Alto** • Paysagiste: **Cap paysages** • Surface: **6 m² shon**
 • Montant des travaux: **100 000 €ht**



Ci-dessus : Le pavillon d'accueil à l'entrée du site du siège social parisien de la société Michelin



Ci-dessous: Détail de la marquise / Le pavillon d'accueil et le jardin central

« Une serre photovoltaïque à énergie positive »

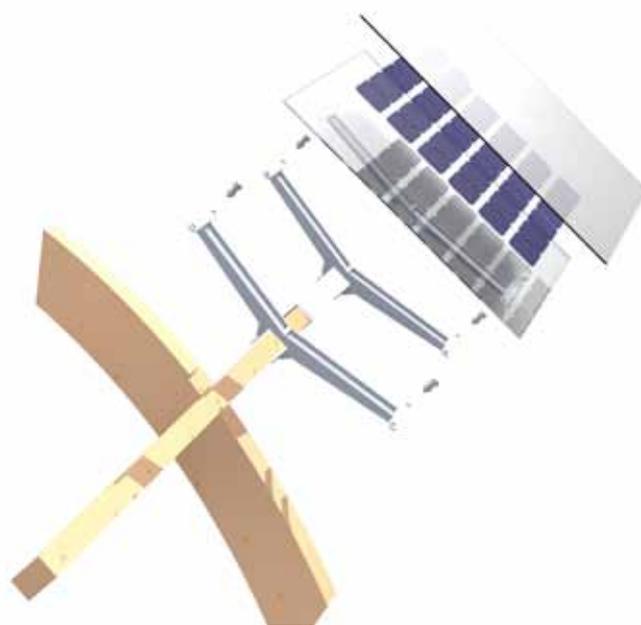
L'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments est un enjeu central de la transition écologique et de la définition de l'architecture contemporaine.

L'objectif assigné à ce pavillon est d'affirmer la durabilité de l'aménagement du jardin d'entrée de ville et à ce titre, les thèmes de la haute qualité environnementale sont largement pris en compte :

- Production d'électricité et autosuffisance énergétique.
- Gestion alternative des eaux de pluie.
- Construction bois et utilisation de bois éco-certifié,
- Préfabrication et chantier propre, etc...

Pour répondre aux exigences du programme, le pavillon se compose de deux volumes qui reçoivent les fonctions nécessaires à l'accueil, la gestion, l'entretien et de surveillance du jardin de ville.

La serre : une couverture en VEA photovoltaïque à énergie positive. Le panneau synoptique qui se trouve en façade de la loge du gardien permet d'appréhender l'efficacité du dispositif mis en place. Après 163 jours d'exploitation, le bilan est globalement positif puisque ce sont près de 4,6 MWh qui ont été produit pour une consommation de 2,113 MWh. Soit une production journalière d'environ 28 kWh pour 27 kWh attendu, c'est à dire 2,5 MWh revendus et 3,23 tonnes de CO2 économisés.



Pavillon Technique Jardin Bic à Clichy-La-Garenne

Hauts-De-Seine, 2004-2012

Maîtrise d'ouvrage: **Ville de Clichy-La-Garenne** • Maîtrise d'ouvrage déléguée: **Semercli** • Architecte/Urbaniste, mandataire: **Atelier Cité Architecture** • Paysagiste: **Cap Paysages** • Bet Structure: **Arpente** • Bet fluides: **Hydraeco** • Surface du jardin: **1 ha** • Montant des travaux: **1,6m €ht** • Surface du bâtiment: **180 m² shon** • Montant de travaux: **720 000 €ht**



FINALISTE TROPHÉES BATI ACTU 2013

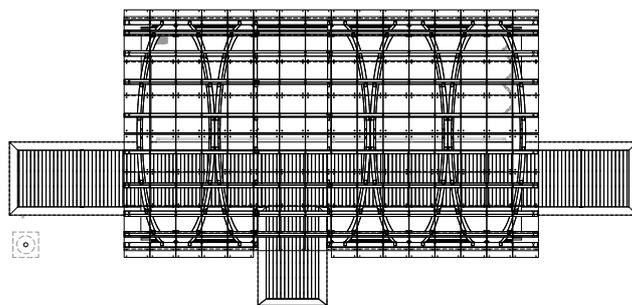
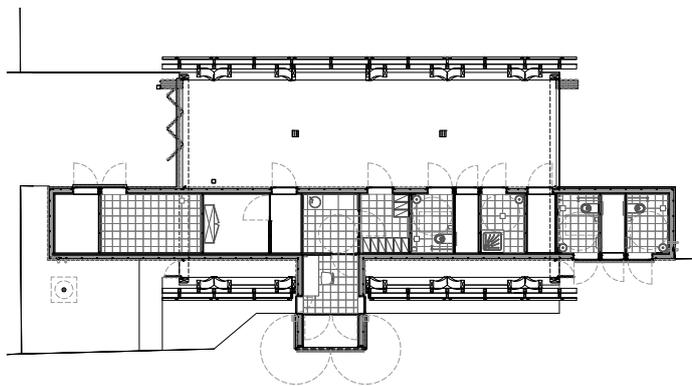


Ci-dessus et ci-contre :
Sous la serre / Détail de l'assemblage
des panneaux photovoltaïques

livré

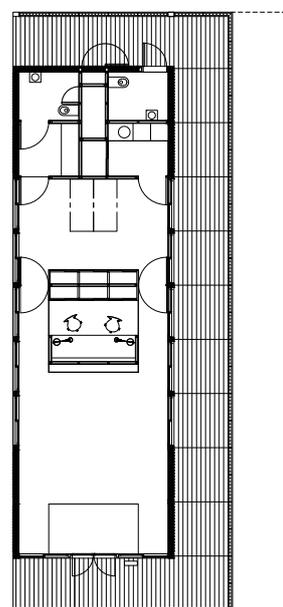
Ci-dessous : Le pavillon technique dans le jardin Bic / L'aire de stationnement des véhicules d'entretien sous la toiture en panneaux photovoltaïques







« Un Belvédère sur la Meurthe »



Ci-contre : Détail des brises soleil / Mise en lumière du quai de la Victoire et de la structure du bâtiment/Plan d'aménagement de l'office et son balcon sur la Meurthe

Réalisation d'un office de tourisme à Raon l'Etape

Vosges, 2003-2008

Maîtrise d'ouvrage: **Ville de Raon l'Etape** • Maîtrise d'ouvrage délégué: **Société d'Équipement Vosgienne** • Architecte/Urbaniste, Mandataire: **Atelier Cité Architecture** • Scénographe lumière: **Agathe Argod** • BET structure: **Groupe Alto** • Surface: **180 m² shon** • Montant des travaux: **450 000 €ht** •



Ci-dessus : L'office de tourisme en belvédère sur la Meurthe



**PRIX DE L'AMÉNAGEMENT UR-
BAIN 2009 DES VILLES DE MOINS
DE 10000 HABITANTS**

PRIX DE L'ACÉTYLENE 2012

MENTION AU PRIX ART URBAIN.FR 2010

Séminaire
ROBERT AUZELLE
arturbain.fr

Les Prix de
l'Aménagement
Urbain

ACE

Couverture de la gare routière de Vichy

Allier, 2004-2009

Maîtrise d'ouvrage: **Ville de Vichy** ▪ Maîtrise d'ouvrage déléguée: **Communauté de communes Vichy Val d'Allier** ▪ Architecte/Urbaniste: **Atelier Cité Architecture** ▪ Paysagiste mandataire: **Atelier du paysage** ▪ Bet Structure: **Groupe Alto** ▪ Longueur: **110m** ▪ Montant des travaux: **1,6m €ht**



« Une géométrie rigoureuse pour accueillir des fonctions et des ambiances diverses... »

Une place de gare entre la ville thermale et ses quartiers d'activités. La gare de Vichy est inaugurée en 1865. Au cours du temps, la gare s'est transformée dans ses usages. Le pavillon central, situé dans l'axe du trident, ne constitue plus l'accès principal. Le projet de réaménagement de la place de la gare de Vichy propose de retenir un dessin d'ensemble simple et géométrique disposant de façon rationnelle les fonctions nombreuses et complexes de cet espace.

Le parvis et le jardin des voyages, un parvis monumental, où la présence du végétal est forte, est aménagé dans l'axe des boulevards pour les accès piétons, vélos et voitures légères. Il restitue les liens entre le quartier de la gare et la ville thermale avec ses promenades plantées et son réseau de parcs. Une cour plus fonctionnelle, accueillant une grande part des services du déplacement et de l'échange intermodal (gare routière, station taxi, emplacements des voitures de location), est aménagée en référence avec le caractère actif et commercial du quartier.

La cour des professionnels, espace public d'échange intermodal. Le premier souci de ce projet est d'organiser dans un dessin simple et géométrique les différentes fonctions et usages de la place. Le projet est ainsi structuré autour de deux espaces principaux: le parvis et la cour.

Ci-dessous : Détail du paravent support de signalétique et du fléau en transparence



Ci-dessus : La couverture en verre agrafé



**LES VICTOIRES DU PAYSAGE 2010,
CATÉGORIE COLLECTIVITÉS**

TROPHEE DE BRONZE





Reconstruction des locaux sociaux et des locaux de remisage de la pépinière de Longchamp, Bois de Boulogne allée du Bord de l'Eau, à Paris 16ème

Seine, 2013 - 2015

Maîtrise d'ouvrage : **Ville de Paris** ▪ Architecte/Urbaniste, Mandataire: **Atelier Cité Architecture** ▪ BET structure : **Arpente** ▪ Paysagiste: **Cap Paysages** ▪ BET fluides: **Terranergie** ▪ Surface: **1 000 m²** ▪ Montant des travaux: **1,8 m €ht**



« Le paysan avait décidé de bâtir un abri pour lui même sa famille et son bétail, et il a mené sa tache à bien, tout comme ses voisins et ancêtres avant lui. La maison est-elle belle ? Oui de cette beauté de la rose et du chardon de la vache et du cheval »

—Adolphe Loos 1909

Construire dans le Bois de Boulogne impose d'en questionner la substance et d'en percevoir l'esprit, pour en connaître intimement l'identité.

Le paysage du Bois, définit là une vaste clairière que la pépinière occupe depuis sa création, organisant sa géométrie et bordée d'une lisière forestière.

Nous proposons d'épaissir cette lisière pour y loger littéralement le nouveau pavillon.

L'architecture est conçue au plus près des usages attendus, punctuant l'entrée, implantée suivant la course du soleil à l'image de la géométrie héritée de la pépinière, des serres et des planches de cultures qui lui sont associée.

La matérialité de l'édifice est déduite de cette même recherche, le bois et la pierre se sont imposés d'emblée, ménageant une transition entre le paysage du Bois et la géométrie rigoureuse de l'architecture.

Le temps participe aussi de cette stratégie : l'oxydation et la patine de la pierre et du bois, la croissance et la « mise en place » des différentes strates végétales intensifiant la transition entre paysage et architecture en confortant la position du pavillon.



Ci-dessus et de haut en bas : Les locaux actuels depuis l'allée du bord de l'eau / Vue perspective du projet

études en cours

Ci-dessous: Les locaux actuels / Plan d'aménagement de l'ensemble du site de la pépinière / Vue perspective du projet





« Infléchir les habitudes
sans bouleverser les
règles établies »



 **PROJET LAUREAT**

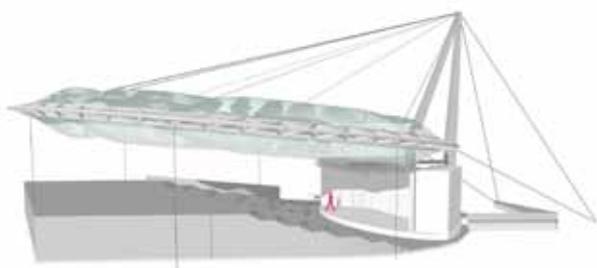
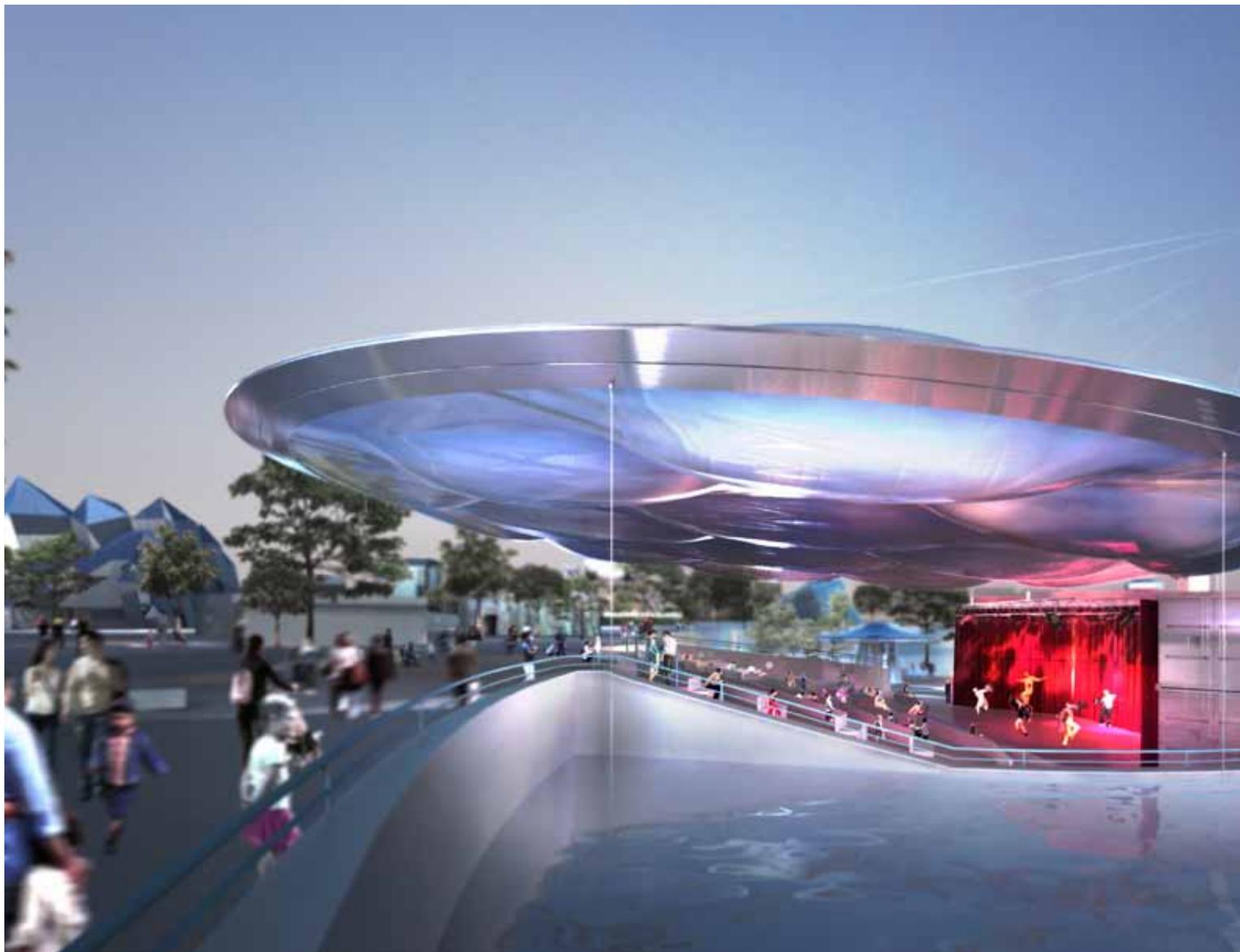
Aménagement des abords de l'hôtel de ville et d'une halle de marché couvert à Morteau

Doubs, 2011-2013

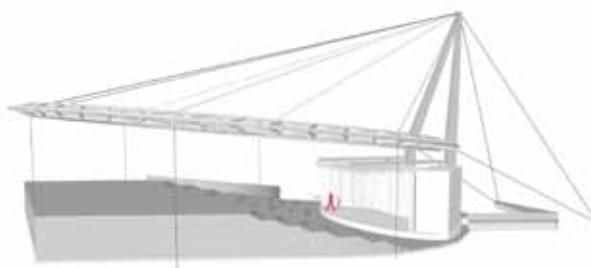
Maîtrise d'ouvrage : **Ville De Morteau** • Architecte/urbaniste mandataire :
Atelier Cité Architecture • BET vrd : **Ateve Ingenierie** • BET Structure:
Groupe ALTO • Scénographe lumière : **Agathe Argod** • Surface : **300 m²**
• Montant des travaux : **2,6M €ht**



Ci-dessus :
Vue perspective de la place de la
Halle / Tuiles de verre pour une toiture
transparente



1]



2]



3]

Ci-dessus et ci-contre :
La couverture en ETFE / Vues
perspectives du principe constructif de la
couverture en ETFE, 1], 2], 3]

« Pionnier des parcs de loisirs en France, le Futuroscope est né avec l'ambitieuse mission d'appivoiser le futur »



Création d'une couverture au théâtre du monde des enfants au Futuroscope de Poitiers

Vienne, 2009

Maîtrise d'ouvrage: **Département de la Vienne** • Architecte/Urbaniste, Mandataire: **Atelier Cité Architecture** • BET structure: **Groupe ALTO** • Scénographe: **Labeyrie et Associés**
• Montant des travaux: **400 000 €ht**

Le projet tant dans sa forme que dans le choix des matériaux et des techniques représente une nouvelle icône pour le Futuroscope. Il complète les diverses architectures de la cité du numérique ou du cristal de l'expédition Nil bleu, tout en affirmant une silhouette propre. Il prolonge ainsi le paysage du parc qui s'identifie à une collection d'objets remarquables.

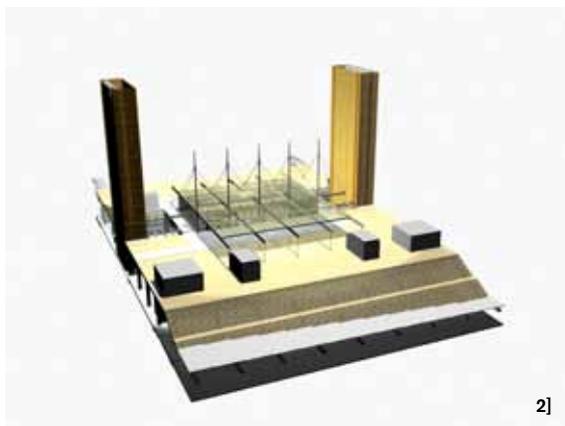
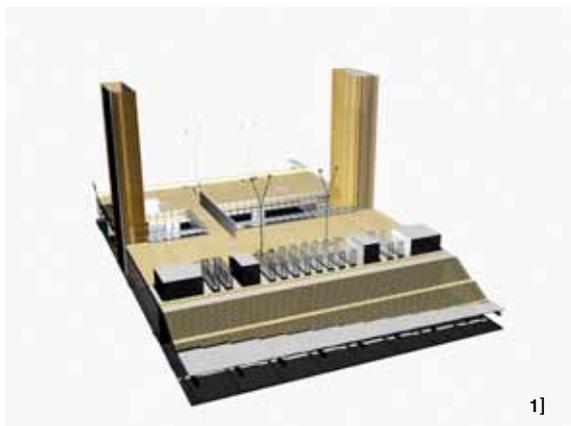
Les nouvelles technologies [l'usage de l'ETFE et la brillance recherchée des éléments métalliques] répondent aussi à la logique et à l'esthétique du thème du parc qui est la découverte et la créativité.

Visible depuis l'ensemble du parc, le mât devient un signal fort pour l'espace du monde des enfants et pour le théâtre en plein air particulièrement. Il est aussi un rappel des éléments verticaux des jeux et attractions inscrits autour du théâtre. Le mât fait ainsi écho à la « tour des costauds » et aux mâts de l'attraction « les as du ciel ».

Une réponse efficace et adaptée dans la mise en œuvre du projet.

Les éléments structurels et la couverture en ETFE représentent aussi une réponse simple et efficace dans leur mise en œuvre avec la possibilité d'être acheminés sur le site en pièces détachées et montés sur place. Le système structurel permet aussi de répondre aux difficultés d'implantation de la couverture compte tenu du manque de points d'appuis possibles sur le pourtour et l'extrémité du théâtre. Le choix des containers s'inscrit dans la même volonté d'un projet flexible et facile à mettre en œuvre.

«Et pourtant, notre intervention doit rester réversible. Demain, s'il le faut, et si cela était souhaité, on pourrait revenir au statu quo ante »



Réaménagement de l'entrée Est et des halls d'accueil, site François Mitterrand, Paris 13ème

Seine, 2006

Maîtrise d'ouvrage: **Bibliothèque nationale de France** • Architecte/Urbaniste, Mandataire: **Paul Chemetov** • Architecte/Urbaniste, Associé: **Atelier Cité Architecture** • Bet structure: **SNC Trouvin** • Programmation: **Pro Développement** • Montant des travaux: **8,3M €**

Après dix ans de vie, la Bibliothèque Nationale de France fait le bilan de ses manques et défauts et nous demande de proposer un diagnostic critique et une réponse fiable. L'arrivée de la ligne Météor à Tolbiac, le succès du multiplex MK2, la poursuite de la construction du quartier ont mis en question la symétrie première de ce bâtiment. Le prolongement de l'avenue de France, la construction de la passerelle au-dessus de la Seine changent encore la donne.

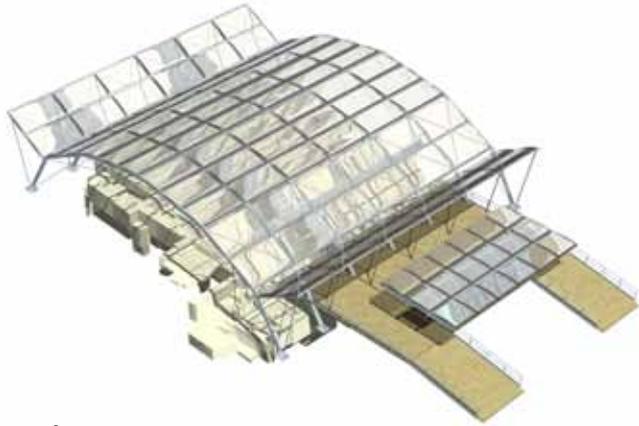
Notre proposition a le mérite de la clarté et de l'efficacité : accéder à la bibliothèque dans un hall vitré et clos qui prendrait la place du patio actuel, de son herbe rase et de son escalier de secours butant sur une paroi angoissante. Cette lanterne se verrait depuis l'avenue de France et de la rue Jean Anouilh, son toit de toile translucide se prolongerait en auvent et pourrait accueillir l'attente protégée des personnes. Un cheminement au sol antidérapant conduirait vers ce nouvel accès évident. Ainsi les escaliers et ascenseurs existants pourraient trouver leur raison visible car ils deviennent tangents au nouveau dispositif. Il serait même possible dans un souci d'économie et par une simple inversion de portes d'utiliser le monte-handicapés actuel...

Paul Chemetov - Février 2006

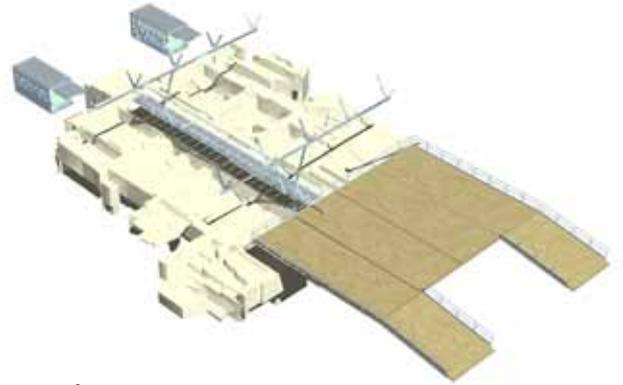
Ci-contre : Vue perspective de l'entrée depuis le parvis du MK2 / La couverture de l'entrée en ETFE de nuit / L'entrée Est de la bibliothèque aujourd'hui 1] et la proposition de couverture de l'entrée 2]



« Une boîte à outils : un process plus qu'un objet »



1]



2]



Prototype de couverture de fouilles archéologiques, Site du Mont Beuvray à Bibracte

Saône-et-Loire, 2004

Maîtrise d'ouvrage : **SAEMN du Mont Beuvray** • Architecte/Urbaniste, Mandataire: **Atelier Cité Architecture** • BET structure : **Groupe alto** • Scénographe multimédia: **Ubiscène** • Architecte scénographe: **Sophie Thomas** • Surface: **1 000 m²** • Montant des travaux: **600 000 €ht**

La présente étude a pour objet la réalisation d'un prototype de couverture de fouilles archéologiques, assurant la protection des fouilles archéologiques, des fouilleurs, et des visiteurs. L'originalité de notre réponse réside dans la démarche retenue qui s'appuyait sur des composants du commerce pour en proposer un assemblage original, permettant au commanditaire d'échapper à la mise au point d'un prototype, complexe et onéreux.

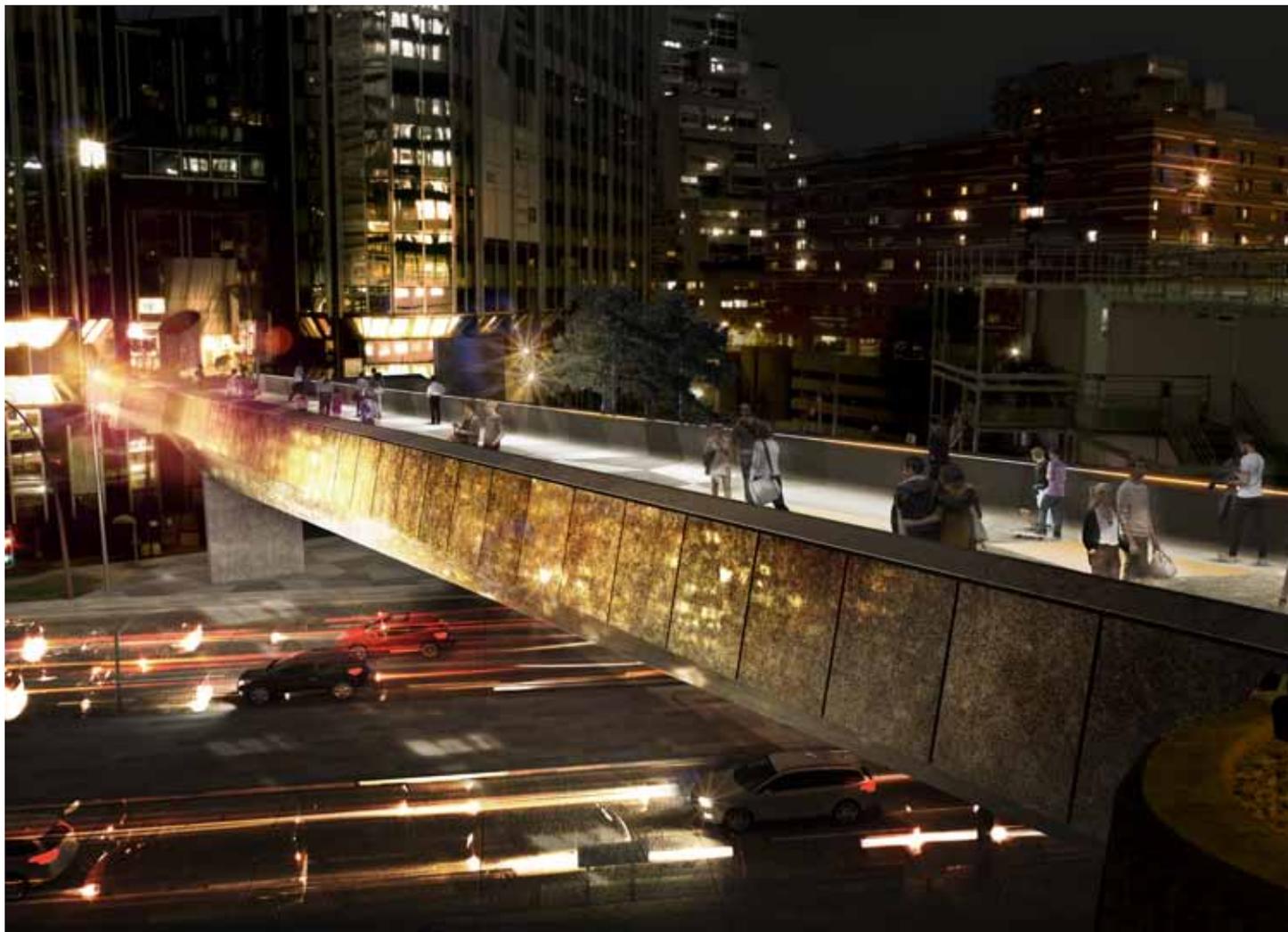
La démarche mise en place par notre équipe au long de cette étude a été de rechercher les solutions répondant aux contraintes posées par le programme en s'appuyant sur des produits commercialisés. En analysant les systèmes de couvertures temporaires existants sur le marché, nous avons dégagé un catalogue de possibles répondant à un large spectre d'utilisation. La base de données ainsi constituée a été utilisée comme un réservoir de solutions : parmi celles-ci, à mesure de l'avancement du dialogue avec le maître d'ouvrage, nous avons pu préciser le choix des composants modulaires le plus adéquat au cahier des charges.

Ci-contre : Vue des fouilles sous la couverture / Vue de la couverture en ETFE 1] / Vue de la passerelle de découverte et des containers d'information 2]





passerelles et belvédères



Mise en valeur des passerelles du quartier d'affaires de la Défense

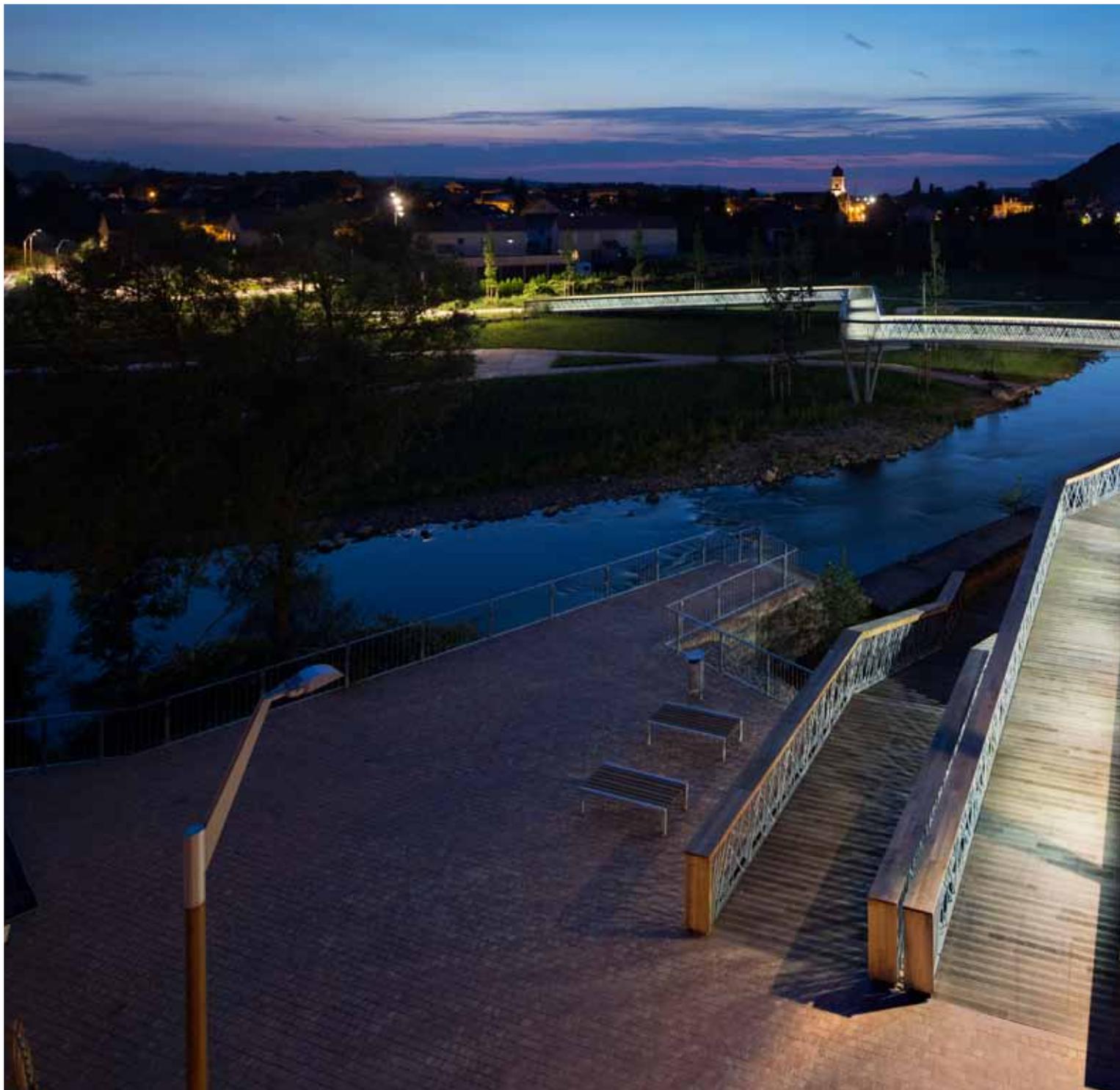
Hauts-de-sSeine, 2014

Maîtrise d'ouvrage: **DEFACTO** • Architecte/Urbaniste, Mandataire: **Atelier Cité Architecture** • BET structure: **Groupe Alto** • BET vrd: **Ateve ingénierie** • Paysagiste: **Cap Paysages** • Eclairagiste: **Scène publique** • Montant des travaux: **8,50M €ht**

Ci-dessus et ci-contre :

Vues de deux des douzes passerelles à mettre en valeur





PRIX DE L'ACETYLENE 2012

2014 NOMINÉ AU 2EME PALMARES
ARCHICONTemporAINE



archicontemporaine.org

Ci-dessus : Vue de la passerelle au débouché de la piscine



«Ré-activer lien ancien entre rive droite et rive gauche »

Avec l'inauguration de la passerelle de la piscine, c'est la seconde étape de l'aménagement du cours urbain de la Meurthe à Raon l'Etape qui s'achève. La première, remarquée par le prix d'aménagement du Moniteur en 2009 et inaugurée en 2007 avait permis d'aménager le quai de la Victoire et d'ouvrir le centre ville sur la Meurthe en transformant ce qui était encore une aire de stationnement en promenade sur le cours de la rivière et le paysage de cette vallée des Vosges.

La seconde tranche de travaux actualise un lien ancien entre rive droite et rive gauche et permet aux Raonnais de redécouvrir les qualités paysagères des bords de Meurthe et l'efficacité d'une liaison piétonne, qui s'impose comme une réelle alternative en termes de déplacement inaugurant un changement de paradigme, en plaçant le piéton au centre de la ville.

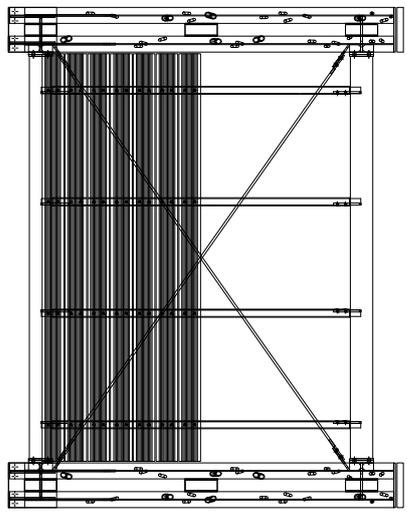
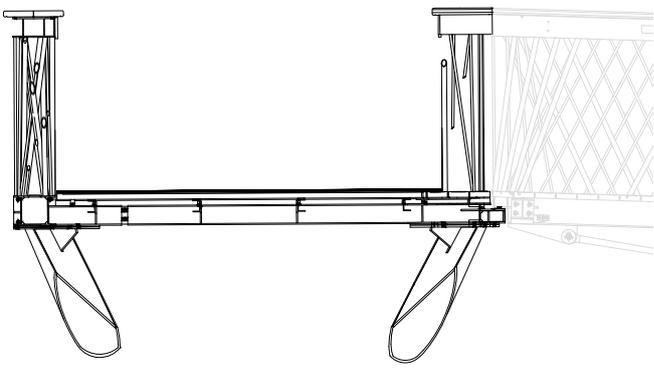
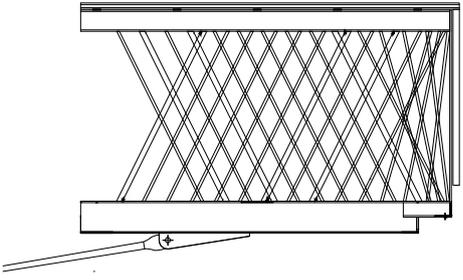
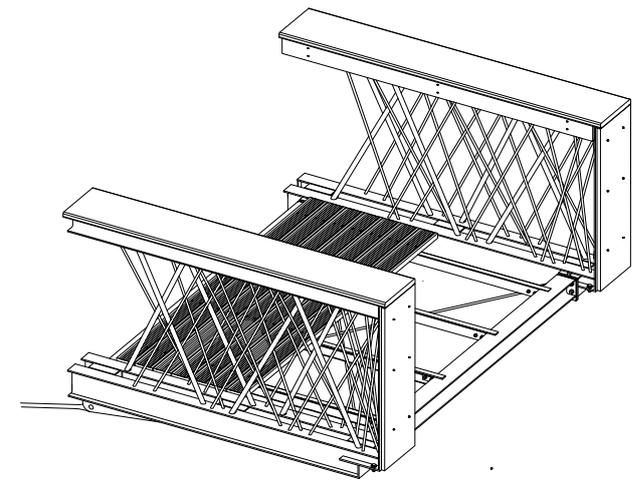
Aménagement des berges de la Meurthe à Raon l'Etape

Vosges, 2009-2012

Maîtrise d'ouvrage: **Ville de Raon l'Etape** • Maîtrise d'ouvrage délégué: **Société d'Équipement Vosgienne** • Architecte/Urbaniste, Mandataire: **Atelier Cité Architecture** • BET structure: **Groupe Alto** • Eclairagiste: **Scène publique** • Paysagiste: **Arpae** • BET vrd et hydraulique: **Sinbio** • Longueur totale: **120m** • Portée principale: **32m** • Montant des travaux: **2,55M €ht** • Surface aménagée: **20 000m²**



Ci-dessus et ci-contr: Détails de la passerelle / Photo du prototype



livré

Ci-dessous : Rive droite, le ponton réservé aux kayakistes / Rive gauche, le ponton handi-pêche



Ci-dessous : Rive droite, l'escalier d'accès à la passerelle et la prairie inondable avec son ponton handipêche









 **PROJET LAUREAT**

Projet de restructuration des espaces publics, de l'office du tourisme et création d'un belvédère aux Trois Epis

Haut-Rhin, 2010-2014

Maîtrise d'ouvrage: **Sivom des Trois Epis, Pnr des Vosges** •
Architecte/Urbaniste Mandataire: **Atelier Cité Architecture**
▪ Paysagiste: **Acte 2 paysage** ▪ BET vrd: **Sinbio** ▪ BET
déplacement: **Véloplan** ▪ **Montant des travaux: 1M €ht**



« Trop longtemps local a été décliné au passé, il s'agit à présent de le mettre en perspective pour organiser les territoires de demain »

Le SIVOM des Trois Epis, en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, engagent une étude pour restructurer les espaces publics de la station climatique des Trois Epis. La maîtrise d'ouvrage urbaine vise à travers cette étude à accompagner la mutation vertueuse de ce territoire de manière à raviver l'attractivité du site et de le réinsérer « durablement » dans le tissu touristique local et les paysages du versant Alsacien des Vosges.

Le projet a pour objectif de participer au développement de sa notoriété, tout en assurant un développement harmonieux de la ville pour l'ensemble des populations.

La clientèle de la station évolue. Cette transformation va s'accélérer avec les nouvelles offres touristiques qui apparaissent : remise en forme, tourisme familial, sport,... Une clientèle plus jeune peut être attirée par d'autres lieux de rencontres et d'autres équipements.

Ces transformations doivent être conçues en préservant l'ambiance conviviale, simple et chaleureuse qui semble constituer une qualité de cette station. D'autre part, il est sans doute nécessaire de restaurer l'ambiance « de station climatique » de la ville.

Elle souhaite se doter d'un schéma de cohérence qui vise à encadrer le développement durable de son territoire, renouveler son identité et sa notoriété de station climatique, en s'appuyant notamment sur son patrimoine architectural, paysager, urbain ainsi que sur sa situation territoriale.



Ci-dessus et ci-contre :

Le premier projet de belvédère, une tour en bois pour découvrir la plaine d'Alsace

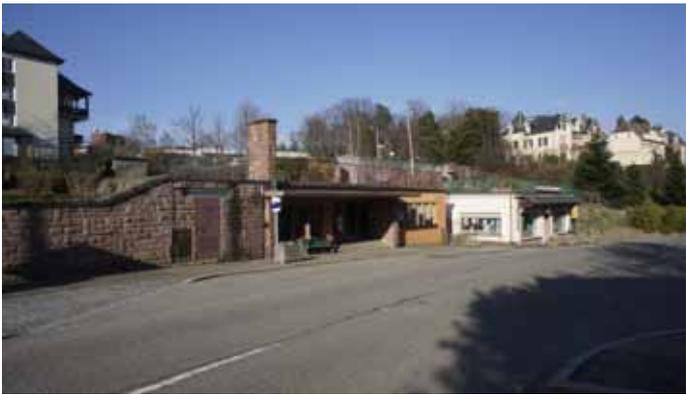


Ci-dessus :

Le second projet accessible aux PMR /
Photos de l'existant

Page suivante :

Un point de vue permettant
de découvrir la plaine d'Alsace









Centre d'accueil des visiteurs des Lacs de Pierre-Percée

Vosges, 2005 – 2007

Maîtrise d'ouvrage: **Syndicat mixte des Lacs de Pierre Percée** • Architecte/
Urbaniste, Mandataire: **Atelier Cité Architecture** • Paysagiste: **Grandeur
nature tm** • Gestion de l'eau: **Sinbio** • BET structure bois: **2b ingénierie**
• Scénographe multimédia: **Ubiscène** • BET déplacement: **Véloplan** •
Surface: **1 000 m²** • Montant des travaux: **600 000 €ht**



Penser la construction d'un édifice, au bord d'un lac de moyenne montagne, dans le massif forestier des Vosges, c'est interroger les spécificités d'un lieu et ses singularités pour déterminer une démarche pertinente au regard des demandes sociétales.

De la forêt se déduit tout naturellement le mode constructif retenu, du relief l'organisation du site et la morphologie du bâtiment, du lac l'aménagement des berges et les points de vue, de la situation du site (isolé), la recherche d'une certaine autonomie énergétique.

Ainsi se compose une approche des enjeux qui identifie le projet proposé comme un médiateur entre d'une part un lieu et une population et d'autre part les enjeux d'un développement local durable :

- Gestion sylvicole
- Aménagement des berges
- Construction et filière bois
- Assainissement autonome et gestion de l'eau
- Autonomie énergétique, etc...

La vocation pédagogique du programme envisagé initialement par le commanditaire, peut illustrer concrètement ses différents thèmes, tout en permettant à terme la mise en place d'une politique partenariale de sensibilisation aux questions que renvoient les modèles de développement équitable.

Une telle démarche, créant un lien explicite non seulement avec la gestion sylvicole et la filière bois, mais aussi entre un site et la gestion durable de son aménagement, pourrait voir son partenariat élargi aux institutions et organismes professionnels de ces métiers.

“ L'Embarcadère des Lacs ”, c'est à dire “ Le centre de visiteurs de Pierre Percée ” est non seulement un bâtiment intégré dans un paysage, mais un équipement emblématique d'un territoire, témoin d'un site en évolution.

L'image architecturale de l'Embarcadère des Lacs exprime cette transformation : tirant un parti fort du contexte pour construire un édifice contemporain affirmant son enchaînement dans un paysage à la fois géographique, économique et social, complémentaires pour des Classes Nature et/ou patrimoine à l'échelle du Pays.

Ci-contre et ci-dessus :

Le bâtiment du centre d'accueil inséré dans le paysage / Un belvédère sur le lac



mentions légales

Atelier Cité Architecture
Dominique Cico - Bruno Tonfoni
66, rue René Boulanger
75010 Paris, France
Tél: + 33 (0)1 42 03 30 04
Fax: + 33 (0)1 42 03 30 07
Courriel: atelier@citearchitecture.fr
Site internet: www.citearchitecture.fr

crédits photographiques : Atelier Cité Architecture, Michel Denancé, Joseph Marando, Balloide

Conception graphique:
www.christophstolberg.com

Atelier Cité Architecture
Dominique Cico - Bruno Tonfoni
66, rue René Boulanger
75010 Paris, France
Tél: + 33 (0)1 42 03 30 04
Fax: + 33 (0)1 42 03 30 07
Courriel: atelier@citearchitecture.fr
Site internet: www.citearchitecture.fr

